preuves d'une initiative réfléchie et hardie, mais il nous semble probable que ce fut l'éminent prélat qui crut l'heure venue de s'attaquer à une forme sociale dont l'Eglise avait de plus en plus à se plaindre. Nous lui attribuons les clauses dont nous venons d'indiquer les conséquences. La vivacité avec laquelle Grégoire IX prit en main la cause des Tertiaires s'expliquerait ainsi d'elle-même. Le pontife défendait l'œuvre du cardinal.

(A suivre.) L'abbé Léon Le Monnier, Ptrc.

FRATERNITE DE ST. JEAN.

Lundi, 2 février, nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous le R. Père Fulcran Marie, Mineur Observant.

Au commencement de janvier de cette année notre dévoué curé, aidé de plus de cent cinquante femmes pieuses, a jeté les bases d'une société sous le vocable de sainte Anne. Après un mois d'épreuve le Rév. M. Aubry a voulu leur faire faire une retraite préparatoire au grand jour de leur réception. Sachant qu'à St. Jean plusieurs tertiaires soupiraient avec ardeur après l'heureux jour où leur Père viendrait les voir, notre Curé choisit un disciple de saint François pour prêcher cette retraite. Commencée le lundi elle se termina le jeudi suivant.

Dans l'intervalle le ministre des tertiaires s'était concerté avec le Père pour fixer le jour et l'heure où il pourrait avoir une réunion, et elle fut fixée au jeudi, à sept heures du soir, chez les révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, où nous tenons nos

réunions habituelles.

Dans l'après-midi du jeudi les discrétoires des sœurs et des frères se sont assemblés.

A la réunion du soir, la chapelle des Frères était remplie d'une foule compacte et un grand nombre de personnes durent rester dans le corridor, ne pouvant avoir accès dans l'enceinte sacrée.

Le chœur était occupé par les frères tertiaires et les autres hommes qui s'étaient rendus pour entendre le R. P. Fulcran sur cette chose nouvelle pour un grand nombre, le Tiers-Ordre de saint Francois.

Il est vrai que quelquefois ils avaient entendu parler du Tiers-Ordre, mais jamais ils n'avaient entendu publier sa grandeur et

son excellence.

Le Père expliqua la règle et en fit ressortir toute l'utilité et l'importance.